



RAPPORT DU MAIRE
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
ANNÉE 2019

Présenté à une séance ordinaire du conseil municipal
14 septembre 2020

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

En vertu des dispositions de l'article 176.2 du code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2019. Vous trouverez dans ce rapport :

- 1) Les états financiers de l'année 2019 et le dernier rapport des vérificateurs
- 2) Les principales réalisations de l'année 2019

RÉSUMÉ FINANCIER 2019

Recettes et dépenses

Les opérations financières du fonds d'administration montraient un déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales de 70 557 \$ (S17 ligne 3)

Les recettes s'élevaient au total à 854 201 \$, (S16 ligne 12) comparativement à des dépenses de 924 758 \$ (S16 ligne 33) et d'un déficit de fonctionnement après les éléments de conciliation à des fins fiscales de 10 903 \$ (S17 ligne 27).

Au 31 décembre 2019, la municipalité avait un surplus qui provenant de : (S23-1 ligne 1)

Surplus au 31 décembre 2018	86 651 \$
Résultat net de l'exercice 2019	(10 903\$)
Total	75 748 \$

Activité d'investissement 2019 (S17 ligne 10)
Immobilisations 582 060 \$

La municipalité dispose de surplus affecté de 112 036 \$ (s23-1 ligne 21) pour le maintien d'actif de son réseau d'aqueduc et d'égout.

De plus, elle dispose d'un solde disponible de règlements d'emprunt fermé de 148 080\$. (S23-1 ligne 41)

<p><u>Service de la dette</u></p> <p>Au 31 décembre 2019, l'endettement à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 1 659 300 \$ (S25 ligne 1). De ce montant, une somme de 1 401 179 \$ (S25 ligne 9) est couverte par le Gouvernement du Québec. Notons une augmentation de la richesse foncière uniformisée de 11 559 300 \$ pour une valeur totale de 59 757 050 \$ (S33 ligne 13.). L'endettement per capita de 658.70 \$ principalement en raison de la mise aux normes de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées.</p>	<p><u>Le rapport des auditeurs</u></p> <p>Les auditeurs de notre municipalité, la Firms Dessureault et associés ont produit un rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019. Ce rapport mentionne que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité à cette date ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.</p>
---	--

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS en 2019

- Réfection et restauration du réservoir d'eau potable – mise aux normes
- Début des travaux de séparation des conduites unitaires sur la rue de l'Église
- Pulvérisation de la chaussée et déboisement des emprises routières de la route Thibault-Normandin
- Programme d'aide à la voirie locale Rang Saint-Joseph - Travaux de rapiéçage
- Installation d'une borne électrique et d'un abri pour le transport collectif des Chenaux
- Travaux d'entretien d'été et hivernal de la voirie locale – rapiéçage chaussée, fossés, contrat déneigement, marquage et balayage des rues
- Aménagement d'une salle d'exercice – GYM dans le cadre du Fonds de développement des territoires
- Entretien des équipements et accessoires à la station de pompage, à la station d'épuration des eaux et à la station de surpression
- Entrée en vigueur d'un nouveau cadre règlementaire et mise à jour du Plan des Mesures d'urgences de la municipalité – Alerte et mobilisation
- Travaux de drainage (arrière) du centre communautaire

Jean-Claude Milot, Maire
Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes